

Un secteur Eau et Assainissement en mouvement et des acteurs de coopération très mobilisés !

Pour sa quatorzième édition, l'équipe d'animation du réseau Sénégal a souhaité partager une newsletter mettant en lumière les actualités du réseau et du secteur Eau et Assainissement au Sénégal. En effet depuis juillet 2024 un nouveau Chargé de mission et un nouvel Animateur ont pris leurs fonctions pour assurer les missions de coordination et d'animation du réseau en France et au Sénégal. En outre, la nouvelle alternance politique a conduit à la tenue récente de concertations nationales sur l'eau et l'assainissement et des modifications sont attendues pour le secteur Eau et Assainissement sénégalais... De plus de nombreuses actions d'acteurs de terrain de la coopération et de solidarité sont présentées.

Dans ce numéro :

Cadre institutionnel

- **Actualités du secteur Eau et Assainissement**
- **Gestion intégrée des ressources en eau**

Les acteurs de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée en action

- **Actions ACRA en Casamance**
- **Nématoba cherche à renforcer ses acquis à travers une coopération décentralisée.**

Vie du réseau Sénégal

- **Deux nouveaux collaborateurs pour coordonner et animer le réseau en France et au Sénégal**
- **Des partenariats actifs**

Et aussi...

- **De nouvelles publications en 2024**



CONTACTS

Au Sénégal :

khadidiatou.ba@pseau.org

basile.diouf@pseau.org

En France :

sylvain.cottalorda@pseau.org

CADRE INSTITUTIONNEL

Actualités du secteur Eau et Assainissement

- **Tenue d'un conseil interministériel sur l'eau et l'assainissement au niveau de la primature**

Afin de répondre à la question cruciale de l'accès à l'eau potable dans les centres urbains et en milieu rural, le président de la République a demandé au Premier ministre, de convoquer au sortir du Conseil des ministres du 17 avril 2024, un conseil interministériel sur le secteur hydraulique et de l'assainissement. L'objectif de cette réunion était de présenter des propositions urgentes visant à accélérer la réalisation des projets hydrauliques tels que les forages, les châteaux d'eau et les réseaux.

[Lien vers le communiqué officiel](#)

- **Concertations Nationales Eau et Assainissement**

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Dr Cheikh Tidiane DIEYE, a dirigé des Concertations Nationales sur le secteur de l'eau et de l'assainissement, tenues du 21 au 23 novembre 2024, à Kaolack. Placées sous la présidence de SEM Bassirou Diomaye Diakharr FAYE, Président de la République, ces rencontres ont réuni l'ensemble des acteurs clés du secteur afin de coconstruire une nouvelle politique nationale en matière d'eau et d'assainissement.



Ces concertations s'inscrivent dans la vision du Président de la République, visant à garantir un accès équitable à l'eau multi-usages et aux services d'assainissement pour tous les Sénégalais, quels que soient leur lieu de résidence et leur statut social. Le choix de Kaolack, cœur du Bassin arachidier, pour recevoir ces consultations témoigne de l'engagement du gouvernement en faveur de la justice sociale et de l'équité territoriale.

Le Sénégal se projette ainsi vers des objectifs ambitieux, notamment ceux de la Vision Sénégal 2050, des Objectifs de Développement Durable pour 2030 et de la Vision africaine de l'Eau à l'horizon 2063.

L'une des principales attentes de ces concertations était l'élaboration d'une Lettre de Politique Sectorielle de Développement, document stratégique qui orientera la planification et la mise en œuvre des infrastructures pour répondre aux attentes citoyennes.

Ces assises témoignent de la volonté de l'État de favoriser une appropriation durable et efficace des politiques publiques. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

fonde sa démarche sur les valeurs d'éthique, d'équité, d'inclusion et de transparence pour bâtir un secteur de l'eau et de l'assainissement viable.

- **Création d'une Haute Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau**

Dans le but d'améliorer la gouvernance de l'eau dans le pays, qui reste une préoccupation majeure pour la population, le Président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, a pris la décision, lors du Conseil des ministres du mercredi 17 avril 2024, de la création d'une Autorité de régulation du secteur de l'eau. La mise en place de cette autorité constitue une avancée significative dans les efforts du Sénégal pour améliorer l'accès à l'eau potable et renforcer la gestion du secteur hydraulique. Cette mesure concrète devrait permettre de résoudre les problèmes persistants liés à l'eau et d'optimiser l'utilisation des ressources hydriques du pays.

En mettant en place une réglementation adéquate et en évaluant rigoureusement les contrats existants, le gouvernement sénégalais démontre son engagement envers une gestion transparente et efficace de l'eau. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer la qualité de vie des citoyens et à promouvoir un développement durable.

- **Grand projet national des « Autoroutes de l'eau »**

Le jeudi 31 octobre 2024, le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a présidé la cérémonie de signature de la convention entre le FONSI et la compagnie SINOHYDRO, marquant ainsi le lancement du projet emblématique des Autoroutes de l'Eau à Dakar.

Ce projet incarne l'ambition de générations de dirigeants et représente une avancée significative vers la Vision Sénégal 2050. Sous le leadership de SEM Bassirou Diomaye Faye et la coordination de Monsieur le Premier ministre Ousmane SONKO, l'État sénégalais s'engage à faire de l'eau une ressource essentielle pour un développement durable et inclusif.



Au-delà de l'accès amélioré à l'eau potable, les Autoroutes de l'eau constituent également un soutien à l'agriculture, essentielle pour la souveraineté alimentaire et le développement économique. Avec ce projet, le Sénégal ouvre la voie à une prospérité partagée, sécurisant ainsi l'approvisionnement en eau potable pour au moins 15 millions de personnes et créant environ 3 millions d'emplois directs et indirects d'ici 2029.

Le projet a connu une avancée décisive avec le lancement, de la phase 1 matérialisée par la signature du Mandat d'exécution pour le développement, la réalisation et l'exploitation de l'infrastructure de transfert d'eau du Lac de Guiers vers le triangle Dakar-Mbour-Thiès entre le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le Ministère des

Finances et du Budget et le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques du Sénégal, le FONSI.

La nouvelle vision impulsée par les autorités, place l'Eau comme élément moteur du développement économique et social, levier catalyseur du nexus Eau-Environnement-Développement afin d'accélérer l'accès aux services sécurisés d'eau potable tout en soutenant l'impulsion d'une croissance basée sur les activités agricoles. C'est pour cette raison que le Gouvernement a décidé de lancer une ambitieuse initiative sur les « Autoroutes de l'Eau » conçue comme réseau de grands projets de transferts d'eau qui permettront de mobiliser des quantités d'eau suffisantes et de qualité à partir des zones favorables vers les zones déficitaires. La phase 1 prioritaire de cette initiative, portée par le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, concerne le triangle Dakar – Mbour – Thiès à travers le Grand Projet de Transfert d'Eau depuis le lac de Guiers, pour sécuriser l'alimentation en eau du triangle. Cette phase sera suivie par d'autres étapes pour un large accès à l'eau de qualité et en quantité suffisante.

- **Agenda national de transformation : Vision Sénégal 2050**

La Vision Sénégal 2050 proposée par le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, intègre des aspects clés liés au secteur de l'eau et de l'assainissement dans le cadre de son ambition de développement durable et d'amélioration des conditions de vie des populations. Il vise à garantir un accès universel à l'eau potable et à des infrastructures d'assainissement adéquates, en mettant un accent particulier sur les zones rurales et périurbaines. Ce programme prévoit le développement des réseaux d'adduction d'eau et de systèmes d'assainissement, avec un appui aux solutions décentralisées et innovantes. Par ailleurs, la mise en place de partenariats public-privé et le renforcement des capacités des acteurs locaux visent à garantir des services efficaces, abordables et résilients. Enfin, le plan accorde une importance particulière à la promotion de l'hygiène et de comportements durables pour réduire les maladies liées à l'eau insalubre.

[Lien vers la brochure du programme](#)

Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

Les acteurs GIRE du Bassin Fleuve Sénégal se réunissent à Labé en Guinée

La Bassin du Fleuve Sénégal (BFS) couvre 4 pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal). **L'Organisation pour la mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)** est une institution intergouvernementale qui réunit ces quatre pays et organise la gestion transfrontalière des eaux du fleuve depuis 1972. Le territoire du bassin fleuve Sénégal s'étend sur une surface de 289 000 km² et est confronté à de nombreux défis en matière de gestion intégrée des ressources en eau : accessibilité de la population à un service public de l'eau potable et de l'assainissement, lutte contre les inondations, préservation de la qualité de l'eau brute sur le bassin, protection des espaces naturels, limitation de la prolifération des plantes envahissantes telles que le Typha et développement des instances de concertation multi-acteurs (en lien avec les politiques GIRE de chaque État

et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau -SDAGE- élaboré par le comité de bassin de l'OMVS).

Pour relever ces défis, de nombreux acteurs s'impliquent sur ce territoire comme **le Réseau des Maires du bassin Fleuve Sénégal (RMBFS)**, acteur privilégié de l'OMVS pour renforcer les liens entre les collectivités riveraines des pays membres et pour assurer l'appropriation par les acteurs locaux des politiques d'aménagement déployées. La coopération décentralisée et non gouvernementale française est également importante. **L'Agence de l'Eau Adour Garonne coopère avec l'OMVS depuis 2002 autour de la mise en œuvre de la GIRE.** On note aussi la présence d'un réseau de 6 associations françaises de solidarité internationale qui se fédèrent autour de leur engagement pour ce territoire, il s'agit de **l'Initiative Fleuve Sénégal** dont les membres sont les suivants : Ados, AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat.



En 2019, dans le but **d'accroître la mobilisation des collectivités territoriales du BFS** pour la bonne mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le pS Eau organise un premier temps d'échange à Dakar afin de présenter les plans stratégiques GIRE spécifiques à chaque pays membre de l'OMVS, proposer des témoignages d'acteurs impliqués en ce sens et échanger sur les enjeux liés à la gestion partagée et multi-usage des ressources en eau. À partir de 2020, l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) et le pS Eau coorganisent annuellement des rencontres (Saint Louis, Bakel et Rosso) permettant de mobiliser davantage les élus, les institutions et les collectivités territoriales. Après avoir identifié les priorités des acteurs du bassin en 2021, fait connaître les différents plans stratégiques du BFS en 2022 et cherché à mettre en œuvre une dynamique territoriale de GIRE sur le BFS en 2023, les 5^{èmes} ateliers de la GIRE du BFS se sont déroulés à Labé, les 13 et 14 novembre 2024.

Ces ateliers coorganisés par l'IFS, l'OMVS, le pS-Eau et le RMBFS grâce au soutien financier et technique de l'Agence de l'eau Adour Garonne, se sont inscrits dans la continuité des ateliers précédents en se fixant l'objectif d'accompagner **l'opérationnalisation de la GIRE**

à l'échelle des collectivités territoriales. Environ 80 personnes, principalement représentantes de collectivités territoriales, des services techniques déconcentrés, d'institutions publiques et de la société civile ont pu participer aux échanges. Au programme, des partages d'informations, d'expériences entre les acteurs, mais aussi la visite du Bassin de Touri, site alimentant en eau potable la ville de Labé, afin d'illustrer comment aménager un bassin pour favoriser la protection et la préservation des ressources en eau. Cet



atelier a enfin été l'occasion de mettre particulièrement à l'honneur la Guinée et les initiatives GIRE en cours dans le Fouta Djallon, territoire où le Fleuve Sénégal prend sa source.

LES ACTEURS DE TERRAIN DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE EN ACTION

Quand le mix énergétique permet de réduire le prix de l'eau !



Cas d'étude du RAEP d'Effoc, Commune de Santhiaba Manjack, Département d'Oussouye, région de Ziguinchor, mis en œuvre par ACRA.



Groupe électrogène de 28KVA installé par le PUDC en 2019



Système photovoltaïque installé en décembre 2023

Le Réseau d'Adduction d'Eau Potable (RAEP) du village d'Effoc a été réalisé par le PUDC (Programme d'Urgence pour le Développement Communautaire) en 2019 pour le compte de l'OFOR. Grâce à un financement de Charity Water la Fondation ACRA a densifié le RAEP de Juillet 2021 à juin 2023. Au total, c'est 587 robinets avec compteurs qui ont été installés dans les concessions et les lieux publics sur 41 km de canalisation avec sa stratégie « Un toit, un robinet » depuis 2006.



Robinet dans une concession à Effoc

La mise en service du RAEP est intervenue le 27 juillet 2023 avec une source unique d'énergie thermique fonctionnant via un groupe électrogène de 28 KVA.

La gestion du service de l'eau est faite selon les dispositifs de la Gestion Transitoire mis en place par le Ministère de l'Hydraulique en attendant les DSP.

Le prix de l'eau est fixé par Le comité de pilotage (COPIL) pour tenir compte des charges d'exploitation incompressibles.

Dès les premiers mois de fonctionnement payant du RAEP (octobre à décembre 2023), le COPIL avait fixé le prix du M³ à 350 FCFA. Malheureusement les recettes encaissées étaient en dessous des charges d'énergie (gazole).

Conscient des défis financiers et techniques avec le groupe électrogène, La Fondation ACRA en accord avec le COPIL de Effoc ont cofinancé en décembre 2023 une mini centrale solaire comme source d'énergie complémentaire au groupe électrogène.

L'option du mix énergétique avec le solaire sur le RAEP de Effoc a permis, en moins d'une année, d'obtenir des résultats positifs très significatifs tels que:

- Une baisse importante de la facture énergétique ;
- Une diminution du prix de l'eau de 350 FCFA/M3 à 250 FCFA/M3 ;
- Une réduction des interventions sur le groupe électrogène;
- Plus d'épargne sur les recettes pour faire face aux charges d'amortissement...

Selon les propos du Maire de la commune de Santhiaba Manjack « le gazole nous coûtait trop cher et la population ne pouvait pas supporter le coût... Mais dès l'instant où les panneaux solaires ont été mis en place, les gestionnaires ont automatiquement réduit le prix de l'eau »

<https://fb.watch/wxrDfSArbp/>



Maire de Santhiaba Manjack M. Ousmane D.
DIATTA



Borne fontaine installée à l'école élémentaire de
YOUTOU

Ci-dessous le tableau comparatif des charges énergétique et l'évolution du prix de l'eau jusqu'en fin octobre 2024.

RAPPORTS CHARGES ENERGIE ET PRIX DE L'EAU



	Groupe électrogène uniquement			Mix énergétique (Groupe électrogène & Centrale solaire)									
Opération	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24
Volume gazole (en litres)	900			0		0		0		120		120	
Coût énergie (FCFA)	679 500			0		0		0		90 600		90 600	
Recettes encaissées (FCFA)	613 750			718 150		713 075		856 000		739 000		740 000	
Prix du m³ (FCFA)	350			350		275		250		250		250	

Nota Bene : Les factures d'eau à Effoc sont émises de manière bimestrielle (tous les deux mois).

Appel aux collectivités ! Némataba cherche à renforcer ses acquis à travers une coopération décentralisée

La commune sénégalaise de Némataba, en Haute Casamance, se distingue par son engagement à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, malgré un taux de couverture en services essentiels extrêmement bas. La pauvreté et les opportunités économiques limitées sont d'ailleurs à l'origine d'une forte immigration clandestine vers l'Europe.

Cette commune compte environ 12 500 habitants sur 33 villages. Les principales activités économiques sont liées avant tout à l'agriculture et l'élevage, activités de prédilection de la communauté peule qui domine dans la zone, et l'artisanat. Depuis plusieurs années, l'équipe municipale s'investit avec des partenaires locaux et des ONG sur de nombreux projets de développement de ses services publics : accès à l'eau et à l'assainissement, mise en place de cantines scolaires et d'une parcelle de maraîchage, électrification, sensibilisations et interventions sur les sujets de la santé, de l'éducation, de la promotion du genre, de mise en valeur de la culture locale, etc.



En 2021, il a été constaté que seulement 2% de la population s'approvisionnait auprès de sources d'eau protégées (majorité de puits non couverts), et un réseau existant sur quelques villages était hors-service après une tentative de gestion communautaire par l'ASUFOR, qui n'a pas eu les moyens de remédier à de nombreuses défaillances techniques. Concernant l'accès aux installations d'assainissement amélioré, seulement 12% des ménages sont équipés de latrines améliorées, et les trois quarts des établissements publics sont dépourvus de blocs sanitaires fonctionnels, avec des difficultés d'usage et d'entretien.



Un partenariat a alors été mis en place depuis 2021 entre la commune et l'ONG Experts-Solidaires, avec un projet d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement mobilisant des financements de la part de partenaires français (Syndicat des Eaux d'Ile de France et Agence de l'Eau Seine-Normandie) et des co-financements locaux. Une première phase de travaux, de renforcement de capacité des gestionnaires et de sensibilisation a ciblé 8 villages et plus de 4000 bénéficiaires. Les infrastructures réalisées incluaient notamment un réseau d'eau réhabilité et densifié de 12 km avec 275 branchements privés, un pompage solaire produisant jusqu'à 120 m³ par jour, et 17 blocs sanitaires dans tous les établissements publics. Une seconde phase de travaux (un nouveau forage et un réseau de 11 km) sur 5 villages supplémentaires est en cours pour améliorer l'approvisionnement en eau de 2500 habitants.

Némataba cherche à renforcer ces acquis à travers une coopération décentralisée avec une collectivité territoriale française. Cette collaboration pourrait apporter un appui technique et organisationnel essentiel pour garantir la pérennité des services, tout en s'intégrant dans une dynamique plus large de développement local afin que la population bénéficiaire s'approprie pleinement le projet d'eau et d'assainissement.

Contact : Anne Verdurmen (Experts-Solidaires) averdurmen@experts-solidaires.org / Mathilde Moulis (Experts-Solidaires) mmoulis@experts-solidaires.org / Basile Diouf (pS-Eau) basile.diouf@pseau.org

VIE DU RESEAU SENEGAL

Deux nouveaux collaborateurs pour coordonner et animer le réseau en France et au Sénégal

Un nouveau chargé de mission pour le réseau Sénégal en France



Après plusieurs expériences au sein d'organisations non gouvernementales sur les thématiques de l'accès à l'eau, de l'assainissement, et la promotion à l'hygiène dans plusieurs pays du sud, et plus récemment dans des structures publiques françaises sur la thématique GIRE (délégation bassin RMC DREAL AURA, SIMAGE Maralpin), **Sylvain Cottalorda** a intégré le pS-Eau fin juin 2024 afin de coordonner les activités du réseau Sénégal. *«Très intéressé par les enjeux climatiques, je suis persuadé que les solutions cadrées nationalement doivent être appliquées au niveau local, je veillerai à ce que les partenaires nous sollicitant pour des appuis-conseils prennent en compte cet aspect dans leur projets et programmes.»*

➤ Contact : sylvain.cottalorda@pseau.org / + 33 6 86 14 66 52

Un nouvel animateur du réseau au Sénégal



Basile Diouf est titulaire d'un Master en Géographie, spécialité hydrologie. Il est membre du Laboratoire LEIDI : Dynamique des territoires et développement de l'université Gaston Berger de Saint-Louis où il intervient à la section de Géographie et dans le groupe de recherche sur la Gouvernance des Territoires de l'Eau. Ses travaux de recherche tournent autour de la gestion de l'eau dans le contexte des changements climatiques. Il bénéficie d'expériences de plusieurs programmes et projets dans le cadre d'activités de recherche et d'expertises dans le domaine de l'eau notamment et du développement durable. D'abord comme consultant pour le compte du bureau d'études TROPIS, puis comme agent de développement chargé d'un projet de gestion des déchets solides dans la Commune de Nguéniène et enfin comme Secrétaire Exécutif du Partenariat National de l'Eau du Sénégal.

Il a intégré le pS-Eau en début septembre 2024 comme animateur de la plateforme au Sénégal pour un remplacement temporaire. Très actif dans les mouvements citoyens, il est actuellement Vice-Président de l'Association des Jeunes Professionnels de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal (AJPEAS).

➤ Contact : basile.diouf@pseau.org / +221 77 159 03 69

Des partenariats actifs

Les Agences de l'Eau françaises accompagnatrices du réseau Sénégal sur le long terme

Dans le cadre de leurs programmes d'intervention, les Agences de l'Eau françaises ont, depuis plus de 20 ans, mis en place des programmes de coopération à l'international. Ce contexte institutionnel a favorisé l'accompagnement financier du réseau Sénégal, depuis sa création en 2016, par l'[Agence de l'eau Artois-Picardie](#). Ce partenariat de 6 années a permis d'amorcer le dispositif d'animation au Sénégal et de réaliser des activités pour renforcer l'ancrage du réseau afin de faciliter les activités d'accompagnement des acteurs de coopération. Depuis maintenant 2 années (Janvier 2023) l'[Agence de l'eau Adour-Garonne](#) (AEAG) est référente sur la zone géographique du Sénégal. Elle appuie, structure, et finance des activités d'animation et de sensibilisation en faveur des acteurs territoriaux sur la coopération décentralisée et soutient des projets de solidarité internationale plus généralement sur ce territoire. De plus, l'AEAG est le partenaire historique du grand bassin versant du fleuve Sénégal, incluant les pays voisins : Mauritanie, Mali, Guinée ; au titre d'une coopération institutionnelle, avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et la Société de gestion du barrage de Diama (SOGED).

Des partenariats locaux toujours actifs

Depuis 2023 le pS-Eau a établi d'étroites relations de partenariat avec la société civile sénégalaise via une convention de partenariat de 3 années avec la **Plateforme des organisations de la société civile sur l'eau et l'assainissement au Sénégal (POSCEAS)** et l'**Association des jeunes professionnels de l'eau et de l'assainissement du Sénégal (AJPEAS)**. Cette année 2024 à vue la collaboration se décliner en organisation d'évènements conjoints.

- **Atelier sur la formation et l'employabilité des jeunes du secteur Eau et Assainissement en partenariat avec l'AJPEAS et le SCAC de l'Ambassade de France au Sénégal**

L'atelier sur la formation et l'employabilité des jeunes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal, a été organisé à Dakar le 3 juillet 2024 en partenariat entre l'Association des jeunes professionnels de l'eau et de l'assainissement du Sénégal (AJPEAS), et le Programme Solidarité Eau (pS-Eau), et financé par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Sénégal. Cette rencontre a permis de rassembler des acteurs clés pour examiner les défis et opportunités de ce secteur crucial. Ce cadre a permis de discuter des besoins de formation adaptés à un marché en mutation rapide, marqué par la vulnérabilité économique et les défis socio-environnementaux. Les échanges ont révélé des lacunes dans les compétences techniques et comportementales, un manque d'accès à l'information et aux réseaux professionnels, ainsi qu'une inadéquation entre l'offre de formation et les attentes du marché.

Parmi les initiatives prometteuses, la mise en place d'écoles professionnelles spécialisées, comme celle dédiée à la plomberie par Sen'Eau, offre un modèle reproductible pour d'autres métiers du secteur. Les discussions ont également mis en avant l'importance de promouvoir des solutions adaptées aux besoins locaux, notamment en zones rurales, et d'intégrer les jeunes femmes dans ce domaine encore largement perçu comme masculin.



Pour prolonger ces réflexions, il a été proposé d'élaborer une étude approfondie sur le diagnostic des formations existantes et les besoins des entreprises, ainsi qu'une cartographie des métiers. Une meilleure visibilité des opportunités et une sensibilisation accrue des jeunes dès le lycée pourraient transformer les défis en atouts pour l'atteinte de l'ODD 6.

- **Mise à jour du Livre Bleu 2 Sénégal par la POSCEAS**

L'initiative « Livre Bleu » a été officiellement adoptée lors d'une réunion de « l'Assemblée Mondiale des Sages pour l'Eau » (AMSE) organisée à la Maison du Citoyen de l'Eau lors du troisième Forum Mondial de l'Eau à Kyoto, en Mars 2003 promue par le Secrétariat International sur l'Eau. Depuis lors, elle a mûri grâce au rôle de facilitateur et d'animateur du Secrétariat International sur l'Eau (SIE), et a trouvé une portée auprès d'un ensemble d'institutions nationales et internationales. Le concept est piloté au niveau international par un comité qui a testé le concept (Comité International de Pilotage (CIP) – dont l'animation et la présidence sont assurées par le SIE) qui a vocation désormais d'accompagner les comités nationaux (processus, assurance qualité).

Pour faire suite au premier Livre Bleu du Sénégal paru en 2009 et conformément aux critères de l'initiative, le Livre Bleu 2 Sénégal, porté par la POSCEAS, est élaboré par et pour les partenaires du du secteur Eau et l'assainissement à l'échelle nationale.

Ses objectifs principaux sont de porter un regard critique sur le multi-secteur, de mesurer de façon objective le niveau d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), et surtout, de constituer une force de propositions et d'actions pour assurer à toute personne un accès équitable et durable à la ressource.

Il est un « dispositif de suivi-évaluation citoyen », dont la mission est d'évaluer les progrès de plusieurs aspects liés à la gouvernance de l'eau, tels que la gestion intégrée des ressources hydriques, la résilience aux changements climatiques, l'accès aux services d'eau et d'assainissement, la gestion transfrontalière de l'eau, le renforcement de l'intersectorialité, entre autres, en mettant en lumière la perception des usagers par rapport aux politiques en vigueur et à la qualité du service qui leur est fourni, dans une approche de gouvernance inclusive de l'eau. Enfin, le Livre Bleu 2 Sénégal a formulé des recommandations précises permettant de booster l'atteinte des ODD, avec une attention particulière à l'eau potable et à l'assainissement. L'une des innovations majeures de cette deuxième édition du Livre bleu 2 Sénégal est constituée par un mécanisme robuste de suivi de la mise en œuvre des recommandations du Livre Bleu.

La parution du Livre Bleu 2 Sénégal est imminente et suivra son adoption au Comité international de pilotage (CIP) du SIE.

- Contact : Abdoul Aziz Faye , Coordonnateur de la POSCEAS :
faye.aziz@lepartenariatsenegal.com

PUBLICATIONS

[Fiche pays Sénégal de Septembre 2024](#)



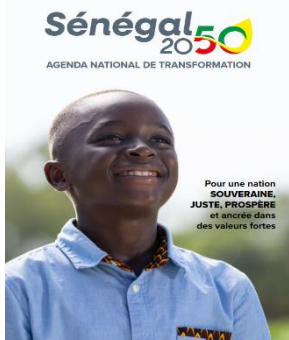
La fiche pays Sénégal a été actualisée pour refléter les changements de gouvernance nationale au niveau de la présidence et de la primature. Vous y trouverez des informations générales sur le pays et sur le cadre institutionnel du secteur de l'eau et de l'assainissement, ainsi que les dernières données d'accès à l'eau et l'assainissement nationales de 2023 mises à jour et validées par la Cellule de Planification, de Coordination, et de Suivi des Programmes du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

[Bilan de la CDNG franco-sénégalaise 2023](#)



En 2023, un nombre record de **28 actions** de coopération décentralisée et non gouvernementale et de solidarité internationale ont été menées au Sénégal, représentant la somme totale de **4 164 652 €**. En cumulé, **depuis 2007, 341 projets** d'accès à l'eau et à l'assainissement réalisés par les acteurs français notamment les collectivités territoriales et les ONG ont été recensés au Sénégal, représentant **un total d'un peu plus de 69 millions d'euros**.

[Brochure de l'agenda national de transformation Sénégal 2050](#)



Présenté ce dernier trimestre 2024, l'Agenda national de transformation Sénégal 2050 vise à garantir un accès universel et équitable à l'eau et à l'assainissement, tant en milieu urbain que rural tout en favorisant l'autonomie locale et la résilience face aux changements climatiques à l'horizon 2050. Le développement durable des infrastructures, la gestion des ressources hydriques et l'intégration de l'économie circulaire sont au cœur des priorités. La stratégie inclut des investissements dans les énergies renouvelables pour alimenter les systèmes d'eau, et la préservation des écosystèmes.

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur EAH au Sénégal. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions... N'hésitez pas à nous faire part de toute information susceptible d'intéresser les membres du réseau !

